

# AVANTAGES DES SALARIÉS

*de la Mutualité Française Charente*



## Mutuelle d'entreprise

La Mutualité Française Charente a signé un accord d'entreprise, posant le principe d'une cotisation partagée entre l'employeur, le CSE (Comité Social et Économique) et le salarié. L'adhésion à la mutuelle d'entreprise est obligatoire pour les salariés. Les employés de la Mutualité Française Charente bénéficient de la Mutuelle 403. Exemple de remboursement pour un salarié : au 01/01/2022

- participation employeur de 50 %, soit : 33,36 €
- participation du CSE, soit : 11,63 €
- cotisation mutuelle obligatoire retenue mensuellement est de : 21,72 €

## CSE

Le CSE est ouvert à tous les salariés de la Mutualité Française Charente. Plusieurs offres sont proposées tout au long de l'année : location d'appartement, billetterie, chèque vacances, chèque CADHOC... Et pour tous les événements de votre vie : naissance, mariage, retraite...

## Transport en commun

Vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais de transport en commun pour vous rendre de votre domicile à votre lieu de travail. Pour cela, vous devez remplir 2 conditions cumulatives :

- Utiliser les transports en commun (train, bus),
- Acheter des titres d'abonnement annuels, mensuels ou hebdomadaires.

L'entreprise prend en charge 50 % du coût de vos titres d'abonnement transport en commun, sur la base des tarifs 2<sup>ème</sup> classe pour le train. Les billets à l'unité sont donc exclus de la prise en charge. Si vous travaillez à temps partiel, au moins 17,50 heures par semaine, la prise en charge sera la même. Si vous travaillez moins de 17,50 heures par semaine, elle sera proportionnelle à votre temps de travail. Pour effectuer le remboursement il vous suffit de transmettre au Service Paie un justificatif de paiement de votre abonnement. La Mutualité Française Charente procède au remboursement de vos frais de transport en l'intégrant à votre paie. Il est mentionné sur votre bulletin de salaire.

## Billet de congrés SNCF

Le voyageur doit remplir le formulaire de demande de billet congé annuel téléchargeable en ligne sur le site [sncf.com](http://sncf.com) (dans le menu : offres voyageurs // cartes/tarifs grandes lignes // billet congés annuel) ou disponible dans tout point de vente SNCF. Le formulaire comporte notamment une attestation à faire remplir par le Service des Ressources Humaines de la Mutualité Française Charente. Vous devez joindre au formulaire différentes pièces : un bulletin de salaire ou une attestation de sécurité sociale, les cartes d'identité et le livret de famille des membres de votre famille bénéficiant de la réduction.

Le titulaire du billet de congé annuel bénéficie d'une réduction annuelle de 25 % pour un voyage aller-retour (ou circulaire).

## 1 % logement

1 % Logement est un dispositif d'aide au logement pour les salariés (appelé aussi Action logement). Il est financé par les entreprises. Ce service vous aide pour :

- vos recherches de location,
- vous aider à financer votre caution en partie ou en totalité nécessaire lors de la location d'un logement,
- vos prêts pour une construction d'un logement ou un achat d'un bien neuf ou ancien,
- vous aider à financer votre loyer si vous êtes en alternance et que vous avez moins de 30 ans,
- vous aider à financer des travaux dans votre résidence principale à taux préférentiel.

11 rue Jean Jaurès  
16000 ANGOULÈME  
05 45 20 01 60

## Citroën

Dans le cadre de notre partenariat avec Citroën, des tarifs préférentiels ont été négociés et sont proposés à l'ensemble des salariés de la Mutualité Française Charente. Ces tarifs seront valables dans les garages de Puymoyen (16400) et Champniers (16430). Ils seront valables sur les réparations, carrosserie, entretiens, achat d'accessoires, achat ou location d'un véhicule.

## Crédit Mutuel

Vous pourrez bénéficier d'avantages préférentiels au niveau de votre carte bancaire, de vos assurances mais aussi sur vos crédits de consommation et de prêt habitat. Enfin lors de la naissance d'un enfant, 30 € sont offerts à l'ouverture d'un livret Crédit Mutuel Sud-Ouest.

# Optique

## Contrôle de la vue

Venez faire contrôler votre vue dans l'un des 7 Centres d'Optique Ecouter Voir.

**-20 %** sur la monture

**-20 %** sur les verres

# Audition

## Dépistage auditif

Venez vérifier votre audition dans l'un des 5 Centres d'Audition Ecouter Voir.

**-10 %** sur les appareils auditifs

**-20 %** sur les accessoires

# Dentaire

## Prévention dentaire

Venez dans l'un de nos 6 Espaces Dentaires.

Pour tout 1<sup>er</sup> rendez-vous dans un de nos Espaces Dentaires Mutualistes

Un kit de soins quotidiens et un guide « Préserver son capital dentaire »

**offerts**

## Recrutement participatif

Le principe du recrutement participatif est simple : l'ensemble des collaborateurs de la Mutualité Française Charente entrent dans le processus concernant certains recrutements en proposant des candidats pour les postes à pourvoir.

Ainsi, pour pallier les difficultés à recruter des chirurgiens-dentistes, des assistantes dentaires, des audioprothésistes, des opticiens diplômés et des aides-soignantes en SSIAD, la Direction a souhaité élargir son processus de recrutement en associant ses collaborateurs en poste. Le collaborateur qui a proposé un candidat et qui est retenu est récompensé par une prime brute, dont le montant varie en fonction du profil du candidat : 5 000 € bruts pour le recrutement d'un chirurgien-dentiste ou d'un audioprothésiste et 500 € bruts pour celui d'une assistante dentaire ou d'une aide-soignante en SSIAD.

## Prime incitative

La Direction de la Mutualité Française Charente a décidé d'instaurer une prime incitative à l'embauche pour les aides-soignantes qui signent un contrat de travail sur le SSIAD et pour les assistantes dentaires et les opticiens diplômés en raison des « tensions » à recruter, pouvant porter atteinte au bon fonctionnement des services et des établissements.

La prime incitative brute de 1 000 € est versée en deux temps :

- 50 % le mois suivant l'embauche ;
- 50 % à l'issue d'une période d'un an suivant l'embauche.

Le versement de la prime est différent en fonction du montant :

- La prime brute de 5 000 € est versée en deux fois : 50 % à l'embauche du candidat et 50 % à l'issue des 4 mois suivant l'embauche si le candidat est toujours là.
- La prime brute de 500 € est versée à l'issue des 3 mois suivant l'embauche.

## Participation et épargne salariale

La Mutualité Française Charente met en place une redistribution des bénéfices de l'entreprise aux salariés et une proposition d'un plan d'épargne salariale. L'épargne salariale est un système d'épargne collectif mis en place au sein de certaines entreprises.

*La vie dans le quotidien de la Mutualité !*

## Bons restaurants

Quel que soit la nature de leur contrat de travail (CDI, CDD, Contrats de professionnalisation, Stagiaires), tous les salariés justifiant d'un repas compris dans leur horaire de travail peuvent bénéficier des titres restaurant. La liste des restaurants qui acceptent ces tickets vous sera remis lors de votre embauche. Les tickets distribués seront directement retenus sur la rémunération et indiqués sur le bulletin de salaire.

## Voitures de service

### FILIERE DOMICILE :

Une voiture est attitrée à tout le personnel en charge des soins à domicile.

### SIEGE :

Plusieurs voitures sont à disposition avec un agenda commun qui permet de réserver une voiture pour tous les déplacements professionnels.